



La LIMOURIENNE 2016 - règlement

Organisation générale

La LIMOURIENNE est organisée par le Cyclo club de Limours (CCL) et aura lieu le dimanche 19 juin 2016. Le départ et l'arrivée se font à la Halle des Sports de Limours, route d'Arpajon. Les départs s'étalent de 7h00 à 9h00 ; l'heure limite de retour est fixée à 13h00.

Inscription

La LIMOURIENNE est ouverte à tous, licenciés ou non, les jeunes âgés de moins de 18 ans devront impérativement être accompagnés d'un adulte.

Il sera remis à chaque participant une feuille de route.

Nombre maximum de participants

Le nombre de participants est limité au nombre souscrit au contrat d'assurance pour la LIMOURIENNE, soit 1000 pour l'ensemble des circuits.

Droits d'engagement

Le droit d'inscription est de 3,50 € pour les licenciés, de 5,50 € pour les non licenciés et gratuit pour les moins de 18 ans. Tout engagement est définitif donc non remboursable.

Sécurité et prévention

- L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile et se réserve le droit de stopper un concurrent en mauvaise condition apparente.
- Les circuits ne sont pas fermés à la circulation. Vous devez en toute circonstance respecter le code de la route et, si le cas se présente, exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routière.
- Les participants s'inscrivant à la LIMOURIENNE s'engagent à être en bonne forme physique et à n'avoir aucune contre-indication à la pratique du vélo.
- Le port du casque à coque rigide est vivement conseillé pour la pratique du cyclotourisme. Il est obligatoire pour les mineurs.

Responsabilité

- L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de vol, perte d'objets personnels. Il ne pourra en aucun cas être tenu responsable des accidents et défaillances consécutifs au mauvais état de santé du participant, de son matériel (notamment au niveau des organes de sécurité et de freinage) ou de son imprudence.
- Les parcours sont entièrement fléchés et balisés. En cas de manque de flèches ou de dé-balisage par des tiers, le CCL ne pourra être reconnu comme responsable. En cas de doute sur le parcours n'hésitez pas à consulter votre feuille de parcours.
- La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

Ravitaillements

Des ravitaillements sont prévus à l'arrivée ainsi que sur les parcours routes et VTT.

Généralités

- La LIMOURIENNE est une randonnée, pas une compétition. Soyez cordial et tolérant envers les moins rapides.
- Les participants autorisent le CCL à utiliser les photographies sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la LIMOURIENNE. Cette autorisation est valable pour tous supports utilisés par le CCL, notamment sur son site internet à l'adresse <http://www.cyclo-limours.fr/accueil.html>.
- Les parcours empruntent le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, veuillez respecter ce lieu, ne pas jeter de papiers ou autres débris, respectez les autres randonneurs, marcheurs, cavaliers etc... En cas de non-respect des règles élémentaires de conduite, un participant peut se voir exclu de la manifestation.

Les participants certifient avoir pris connaissance de l'intégralité du règlement de la randonnée et en acceptent les conditions lors de son inscription.